



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
**Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions
Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada**
Pacific Region
401 - 1230 Government Street
Victoria, B.C.
V8W 3X4
Bid Fax: (250) 363-3344

REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION

**Proposal To: Public Works and Government
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Title - Sujet Weight Room Exercise Equipment	
Solicitation No. - N° de l'invitation W2B03-176733/A	Date 2016-11-21
Client Reference No. - N° de référence du client W2B03-176733	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$VIC-123-7119	
File No. - N° de dossier VIC-6-39116 (123)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2017-01-10	Time Zone Fuseau horaire Pacific Daylight Saving Time PDT
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Sezginalp, Kipp	Buyer Id - Id de l'acheteur vic123
Telephone No. - N° de téléphone (250) 217-0194 ()	FAX No. - N° de FAX (250) 363-0395
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE BLDG 211D PO BOX 17000 STATION FORCES VICTORIA British Columbia V9A7N2 Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services Canada - Pacific
Region
401 - 1230 Government Street
Victoria, B. C.
V8W 3X4

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	2
1.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	2
1.2 ÉNONCÉ DES BESOIN	2
1.3 COMPTE RENDU	2
1.4 ACCORDS COMMERCIAUX.....	2
PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	2
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	2
2.2 PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS	2
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION.....	2
2.4 LOIS APPLICABLES	3
PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS.....	3
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	3
PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	4
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION.....	4
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION - ARTICLES MULTIPLES.....	5
PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	5
5.1 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION	5
PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	6
6.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	6
6.2 ÉNONCÉ DES BESOIN	6
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES.....	6
6.4 DURÉE DU CONTRAT	7
6.5 RESPONSABLES.....	7
6.6 PAIEMENT	8
6.7 ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	8
6.8 LOIS APPLICABLES	8
6.9 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS	8
6.10 ASSURANCE - AUCUNE EXIGENCE PARTICULIERE.....	8
6.11 INSTRUCTIONS D'EXPÉDITION	9
6.12 INSPECTION ET ACCEPTATION	9
6.13 CLAUSES DU <i>GUIDE DES CCUA</i>	9
ANNEXE A	10
ÉNONCÉ DES BESOIN ET ÉVALUATION	10
ANNEXE B	41
ÉTABLISSEMENT DES PRIX.....	41
ANNEXE C DE LA PARTIE 3 DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS.....	45
INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE.....	45

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Exigences relatives à la sécurité

Il n'y a aucune exigence de sécurité associée à l'exigence.

1.2 Énoncé des Besoin

Le besoin est décrit en détail à l'article 6.2 des clauses du contrat éventuel.

1.3 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.4 Accords commerciaux

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le *[Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat)* (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document [2003](#) (2016-04-04) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins 15 jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière

suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur Colombie-Britannique, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique (Un(1) copie papier)

Section II : Soumission financière (Un(1) copie papier)

Section III : Attestations (Un (1) copie papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement [Politique d'achats écologiques](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I : Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II : Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

3.1.1 Paiement électronique de factures – soumission

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter l'annexe C Instruments de paiement électronique, afin d'identifier lesquels sont acceptés.

Si l'annexe C Instruments de paiement électronique n'a pas été complétée, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

3.1.2 Fluctuation du taux de change

[C3011T](#) (2013-11-06) Fluctuation du taux de change

Section III : Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.1 Évaluation technique

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

Les critères techniques obligatoires sont inclus dans l'appendice A.1 de l'annexe A. Les soumissions ne respectant pas ces critères technique obligatoires seront déclarées irrecevables et seront rejetées.

4.1.2 Évaluation financière

4.1.2.1 Critères financiers obligatoires

Les critères financiers obligatoires sont inclus dans l'annexe B – Base de paiement. Les soumissions ne respectant pas ces critères financiers obligatoires seront déclarées irrecevables et seront rejetées.

4.1.2.2 Calcul du prix total évalué de la soumission

Voir l'annexe B

4.1.2.3 Évaluation du Prix – Soumission

Le prix de la soumission sera évalué en dollars canadiens, excluant les taxes applicables, rendu droits acquittés (DDP) à destination, incluant les droits de douane et les taxes d'accise canadiens.

4.2 Méthode de sélection - Articles multiples

La soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable. La recommandation pour l'attribution d'un contrat se fera en fonction de la soumission recevable la plus basse globalement.

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction

Conformément à la *Politique d'inadmissibilité et de suspension* (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), le soumissionnaire doit présenter avec sa soumission la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2 Attestations additionnelles requises avec la soumission

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à la *Politique d'inadmissibilité et de suspension* (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail (http://www.edsc.gc.ca/fr/emplois/milieu_travail/droits_personne/equite_emploi/programme_contrats_federaux.page?&_ga=1.152490553.1032032304.1454004848).

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

6.1 Exigences relatives à la sécurité

6.1.1 Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.2 Énoncé des Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits à l'annexe A, Besoin.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

2010A (2016-04-04), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

6.3.2 Garantie - Modification - Conditions générales 2010A

L'article 09 intitulé Garantie des conditions générales 2010A est modifié en supprimant le paragraphe 2 en le remplaçant par ce qui suit :

L'entrepreneur doit payer les frais de transport des travaux ou de toute partie des travaux aux locaux de l'entrepreneur pour leur remplacement, réparation ou rectification. L'entrepreneur doit payer les frais de transport des travaux ou de toute partie des travaux qui sont remplacés ou rectifiés, au lieu de livraison précisé dans le contrat ou à un autre endroit désigné par le Canada. Cependant, lorsque le Canada est d'avis qu'un tel déplacement n'est pas pratique, l'entrepreneur doit procéder aux réparations ou aux rectifications nécessaires là où les travaux se trouvent. Lorsque l'entrepreneur doit procéder aux réparations ou aux rectifications nécessaires là où les travaux se trouvent, l'entrepreneur est responsable

N° de l'invitation - Solicitation No.
W2B03-176733
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W2B03-176733

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
VIC-6-39116

Id de l'acheteur - Buyer ID
Vic123
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

de tous les coûts engagés pour les réparations ou rectifications nécessaires et le Canada ne remboursera pas l'entrepreneur pour ces coûts.

Toutes les autres dispositions de la garantie demeurent en vigueur.

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le Mars 30, 2017.

6.4.2 Points de livraison

La livraison du besoin sera effectuée aux points de livraison identifiés à l'Annexe A du contrat.

6.5 Responsables

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Kipp Sezginalp
Officier d'approvisionnement
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction générale des approvisionnements
1230, rue Government, bureau 401, Victoria, CB

Téléphone : 250-217-0194
Télécopieur : 250-353-0395
Courriel : kipp.sezginalp@pwgsc-tpsgc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

6.5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour le contrat est :

Danielle Wickens
DND, CFB Esquimalt

Téléphone : 250-363-2089
Télécopieur : 250-363-5786
Courriel : danielle.wickens@forces.gc.ca

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

6.5.3 Représentant de l'entrepreneur

Compléter ou supprimer, selon le cas.

6.6 Paiement

6.6.1 Base de paiement – prix ferme

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix ferme, selon un montant total de _____ \$. Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.6.2 Paiement unique

H1000C (2008-05-12) Paiement unique

6.7 Attestations et renseignements supplémentaires

6.7.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

6.8 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur _____, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.9 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales [2010A](#) (2016-04-04) - biens (complexité moyenne) besoins plus complexes de biens, y compris la modification à l'article 09 intitulée Garantie des conditions générales 2030A comme il est expliqué en détail au paragraphe 6.3.2 intitulé;
- c) Annexe A, Besoin et Évaluation;
- d) Annexe B, Établissement des prix;
- d) La soumission de l'entrepreneur en date du _____.

6.10 Assurance - aucune exigence particulière

L'entrepreneur est responsable de décider s'il doit s'assurer pour remplir ses obligations en vertu du contrat et pour se conformer aux lois applicables. Toute assurance souscrite ou maintenue par l'entrepreneur est à sa charge ainsi que pour son bénéfice et sa protection. Elle ne dégage pas l'entrepreneur de sa responsabilité en vertu du contrat, ni ne la diminue.

6.11 Instructions d'expédition

6.11.1 Instructions d'expédition - livraison à destination

Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et livrés :

- a. rendu droits acquittés (DDP) to Destination selon les Incoterms 2000 pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial.

L'entrepreneur est responsable de l'ensemble des frais de livraison, de l'administration, des coûts et des risques de transport et du dédouanement, dont le paiement des droits de douane et des taxes applicables.

6.11.2 Rendez-vous de livraison

L'entrepreneur doit contacter le chargé de projet du MPO/GCC au moins trois (3) jours civils avant la(les) date(s) de livraison obligatoire(s) indiquée(s) l'article à 6.5.2 afin de coordonner la livraison.

6.11.3 Livraison et déchargement

1. Les camions de livraison doivent être munis d'un dispositif permettant d'effectuer le déchargement dans les endroits dépourvus d'installation de déchargement hydraulique, fixe ou autre.
2. Au moment des livraisons, il doit y avoir un nombre d'employés suffisant pour décharger tous les types de véhicules sans l'aide des employés du gouvernement fédéral.
3. À certains endroits, les camions de livraison doivent être déchargés lorsqu'ils sont stationnés en bordure du trottoir. Lorsque le matériel est déposé sur le trottoir, il doit être placé à proximité de l'entrée désignée pour que le personnel de l'endroit puisse le transporter facilement à l'aide de l'équipement de manutention mécanique.

6.12 Inspection et acceptation

Le chargé de projet sera le responsable des inspections. Tous les rapports, biens livrables, documents, biens et services fournis en vertu du contrat seront assujettis à l'inspection du responsable des inspections ou de son représentant. Si des rapports, documents, biens ou services ne sont pas conformes aux exigences de l'énoncé des travaux et ne sont pas satisfaisants selon le responsable des inspections, ce dernier aura le droit de les rejeter ou d'en demander la correction, aux frais de l'entrepreneur uniquement, avant de recommander le paiement.

6.13 Clauses du *Guide des CCUA*

[A2000C](#) (2006-06-16) Ressortissants étrangers (entrepreneur canadien)

[A2001C](#) (2006-06-16) Ressortissants étrangers (entrepreneur étranger)

[B7500C](#) (2006-06-16) Marchandises excédentaires

[C2604C](#) (2013-04-25) Droits de douane, taxes d'accise et taxes applicables - non résident

ANNEXE A

ÉNONC DES BESOIN et ÉVALUATION

1. TITRE

Équipement de musculation pour salle de poids et haltères

2. CONTEXTE

La santé et la condition physique des militaires des Forces armées canadiennes (FAC) constituent des éléments essentiels à leur moral et à leur disponibilité opérationnelle. Nos militaires doivent posséder un niveau de santé et de condition physique supérieur à celui de la population canadienne en général pour s'acquitter de leurs tâches dans des contextes difficiles et exigeants où la force et l'endurance peuvent jouer un rôle déterminant dans la réussite et l'échec d'une opération ou d'un exercice.

3. OBJECTIF

Fournir au gymnase de l'arsenal et au gymnase Naden de l'équipement de musculation neuf à la mesure des nouvelles technologies d'équipement qui améliorent l'efficacité de l'entraînement et réduisent le risque de blessure, et procurer aux membres des FAC l'équipement nécessaire pour se maintenir en très bonne forme physique.

4. PORTÉE

Le contrat comprend l'approvisionnement, la livraison (avec assemblage), les réparations couvertes par la garantie et l'entretien de l'équipement pour le gymnase de l'arsenal et le gymnase Naden de la BFC Esquimalt. Toutes les réparations et les services d'entretien couverts par la garantie se feront au gymnase Naden. Il incombe à l'entrepreneur d'enlever et d'éliminer tous les matériaux d'emballage de façon appropriée. L'équipement doit être livré et installé au plus tard le 30 mars 2017.

5. SPÉCIFICATIONS et ÉVALUATION

Le soumissionnaire doit indiquer, pour chacun des critères techniques obligatoires, si les produits proposés s'y conforment ou non, en cochant la case appropriée. Le soumissionnaire doit clairement démontrer comment les produits proposés respectent chacun des critères. Le simple fait de mentionner qu'il respecte le critère n'est pas suffisant. Lorsqu'il fait un renvoi à d'autres documents accompagnant la soumission, le soumissionnaire devrait indiquer l'endroit exact où se trouvent les documents de référence, en précisant le titre des documents, ainsi que les numéros de page et de paragraphe ou d'alinéa. Le soumissionnaire doit donner une réponse pour chacun des critères. Le soumissionnaire doit donner suffisamment de détails pour permettre une évaluation complète.

5.1 Spécifications générales

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.1.1	Appareils neufs. Les produits remis à neuf ou de salon commercial ne sont pas acceptables.			

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.1.2	Équipement à usage intensif et de qualité commerciale.			
5.1.3	Appareils recouverts d'embouts protecteurs ajustables à la base pour protéger le plancher et munis de trous d'ancrage pour en immobiliser certaines parties, au besoin (à l'exclusion numéro 5.38)			

5.2 Garantie

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
	La garantie minimale est la suivante :			
5.2.1	Dix ans pour la structure et les pièces mobiles, les soudures et les plaques de la pile de poids			
5.2.2	Cinq ans pour les poulies, les roulements, les douilles et les tiges de guidage			
5.2.3	Un an pour les douilles en plastique, les poignées en caoutchouc, les courroies, les goupilles de la pile de poids, les éléments hydrauliques des sièges et toutes les autres pièces, le cas échéant, ne figurant pas dans la liste détaillée des pièces, les barres d'accessoires et les poignées			
5.2.4	Deux ans pour la main-d'œuvre			
5.2.5	Un an pour le rembourrage			

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.2.6	Un service de garantie doit être fourni sur place dans un délai de 48 heures			

5.3. Appareil à charge guidée de développé des pectoraux en position assise (quantité : un chacun)

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.3.1	Pile d'au moins 140 kg (310 lb) avec unités de 2,27 kg (5 lb)			
5.3.2	Mouvement unilatéral indépendant permettant un exercice plus équilibré et optimal			
5.3.3	Siège réglable			
5.3.4	Mouvement de bras convergeant			
5.3.5	Bras de levier contrebalancés indépendants pour assurer une faible résistance de départ			
5.3.6	Poignées avec caoutchouc			
5.3.7	Goupilles à charges guidées fixées à la pile de poids			
5.3.8	Bras ou pédale de retenue			
5.3.9	Cadres structurels en acier de calibre 11, au minimum			
5.3.10	recouverts de peinture en poudre de couleur gris foncé			

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.3.11	boulons de catégorie 5 CSA, au minimum			
5.3.12	Câbles d'appareil d'empilage à charge guidée de grande qualité, catégorie commerciale, enduits de nylon			
5.3.13	Pile de poids – 100 % en acier			
5.3.14	Rembourrage de couleur noire, à couture double avec nylon haute résistance			
5.3.15	Plaques d'instruction avec photos sur chaque appareil pour en expliquer l'utilisation efficace et sûre			
5.3.16	Dispositif supplémentaire réglable de 2,27 kg (5 lb) sur les poids inclus avec chaque appareil d'empilage à charge guidée			

5.4 Appareil de développé des épaules (quantité : deux chacun)

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.4.1	Pile d'au moins 113 kg (250 lb) avec unités de 2,27 kg (5 lb)			
5.4.2	Amplitude de mouvement adaptable à l'aide d'un mécanisme de retenue			
5.4.3	Mouvement unilatéral indépendant			
5.4.4	Siège réglable			
5.4.5	Mouvement de bras convergeant			

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.4.6	Bras ou pédale de retenue			
5.4.7	Cadres structurels en acier de calibre 11, au minimum;			
5.4.8	recouverts de peinture en poudre de couleur gris foncé			
5.4.9	boulons de catégorie 5 CSA, au minimum			
5.4.10	Câbles d'appareil d'empilage à charge guidée de grande qualité, catégorie commerciale, enduits de nylon			
5.4.11	Pile de poids – 100 % en acier			
5.4.12	Rembourrage de couleur noire, à couture double avec nylon haute résistance			
5.4.13	Plaques d'instruction avec photos sur chaque appareil pour en expliquer l'utilisation efficace et sûre			
5.4.14	Dispositif supplémentaire réglable de 2,27 kg (5 lb) sur les poids inclus avec chaque appareil d'empilage à charge guidée			

5.5 Appareil d'écarté couché et de musculation des deltoïdes arrière (quantité : deux chacun)

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.5.1	Bras autoalignés pour assurer un fonctionnement optimal et sûr			

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.5.2	Pile d'au moins 140 kg (310 lb) avec unités de 2,27 kg (5 lb)			
5.5.3	Fonctions doubles d'écarté couché et de musculation des deltoïdes arrière			
5.5.4	Siège réglable			
5.5.5	Bras d'exercice indépendants			
5.5.6	Options de poignées multiples			
5.5.7	Réglages multiples de position de départ, au moyen de cames placées au-dessus de la tête			
5.5.8	Goupilles à charges guidées fixées à la pile de poids			
5.5.9	Cadres structurels en acier de calibre 11, au minimum			
5.5.10	recouverts de peinture en poudre de couleur gris foncé			
5.5.11	boulons de catégorie 5 CSA, au minimum			
5.5.12	Câbles d'appareil d'empilage à charge guidée de grande qualité, catégorie commerciale, enduits de nylon			
5.5.13	Pile de poids – 100 % en acier			
5.5.14	Rembourrage de couleur noire, à couture double avec nylon haute résistance			

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.5.15	Plaques d'instruction avec photos sur chaque appareil pour en expliquer l'utilisation efficace et sûre			
5.5.16	Dispositif supplémentaire réglable de 2,27 kg (5 lb) sur les poids inclus avec chaque appareil d'empilage à charge guidée			

5.6 Appareil d'extension des bras aux barres parallèles (quantité : deux chacun)

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.6.1	Genouillère pliable pour assurer une utilisation facile sans aide			
5.6.2	Barres latérales multi-positions et barres des triceps aux barres parallèles avec poignées			
5.6.3	ergonomiques et antidérapantes			
5.6.4	Barres d'un diamètre de 3,80 cm (1,5 po) configurées selon un « V » progressif pour permettre			
5.6.5	de choisir la largeur voulue des poignées et des poignées en caoutchouc			
5.6.6	Cadres structurels en acier de calibre 11, au minimum			
5.6.7	recouverts de peinture en poudre de couleur gris foncé			
5.6.8	boulons de catégorie 5 CSA, au minimum			
5.6.9	Câbles d'appareil d'empilage à charge guidée de grande qualité, catégorie commerciale, enduits de nylon			
5.6.10	Pile de poids – 100 % en acier			

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.6.11	Rembourrage de couleur noire, à couture double avec nylon haute résistance			
5.6.12	Plaques d'instruction avec photos sur chaque appareil pour en expliquer l'utilisation efficace et sûre			
5.6.13	Dispositif supplémentaire réglable de 2,27 kg (5 lb) sur les poids inclus avec chaque appareil d'empilage à charge guidée			

5.7 Appareil de tirage divergent (quantité : deux chacun)

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.7.1	Poignées autoréglables pour un fonctionnement optimal et sûr			
5.7.2	Pile d'au moins 113 kg (250 lb) avec unités de 2,27 kg (5 lb)			
5.7.3	Bras de levier indépendants avec mouvement divergent			
5.7.4	Siège et appui-torse réglables			
5.7.5	Poignées rotatives permettant une position multiprise			
5.7.6	Goupilles à charges guidées fixées à la pile de poids			
5.7.7	Cadres structurels en acier de calibre 11, au minimum			
5.7.8	recouverts de peinture en poudre de couleur gris foncé			
5.7.9	boulons de catégorie 5 CSA, au minimum			

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.7.10	Câbles d'appareil d'empilage à charge guidée de grande qualité, catégorie commerciale, enduits de nylon			
5.7.11	Pile de poids – 100 % en acier			
5.7.12	Rembourrage de couleur noire, à couture double avec nylon haute résistance			
5.7.13	Plaques d'instruction avec photos sur chaque appareil pour en expliquer l'utilisation efficace et			
5.7.14	Dispositif supplémentaire réglable de 2,27 kg (5 lb) sur les poids inclus avec chaque appareil d'empilage à charge guidée			

5.8 Extension et flexion des jambes (quantité : deux chacun)

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.8.1	Protège-tibias à alignement automatique			
5.8.2	Appareil d'extension des jambes en position assise et de flexion des jambes en position couchée			
5.8.3	Pile d'au moins 93 kg (205 lb) avec unités de 2,27 kg (5 lb)			
5.8.4	Fonctions doubles d'extension et de flexion des jambes			

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.8.5	Dossier réglable			
5.8.6	Poignées en caoutchouc			
5.8.7	Manchon à alignement automatique			
5.8.8	Goupilles à charges guidées fixées à la pile de poids			
5.8.9	Cadres structurels en acier de calibre 11, au minimum			
5.8.10	recouverts de peinture en poudre de couleur gris foncé			
5.8.11	boulons de catégorie 5 CSA, au minimum			
5.8.12	Câbles d'appareil d'empilage à charge guidée de grande qualité, catégorie commerciale, enduits de nylon			
5.8.13	Pile de poids – 100 % en acier			
5.8.14	Rembourrage de couleur noire, à couture double avec nylon haute résistance			
5.8.15	Plaques d'instruction avec photos sur chaque appareil pour en expliquer l'utilisation efficace et sûre			
5.8.16	Dispositif supplémentaire réglable de 2,27 kg (5 lb) sur les poids inclus avec chaque appareil d'empilage à charge guidée			

5.9 Extension des jambes (quantité : deux chacun)

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.9.1	Protège-tibias à alignement automatique			
5.9.2	Pile d'au moins 140 kg (310 lb) avec unités de 2,27 kg (5 lb)			
5.9.3	Appui-cuisses et dossier réglables			
5.9.4	Mécanisme d'ajustement du siège			
5.9.5	Goupilles à charges guidées fixées à la pile de poids			
5.9.6	Cadres structurels en acier de calibre 11, au minimum			
5.9.7	recouverts de peinture en poudre de couleur gris foncé			
5.9.8	boulons de catégorie 5 CSA, au minimum			
5.9.9	Câbles d'appareil d'empilage à charge guidée de grande qualité, catégorie commerciale, enduits de nylon			
5.9.10	Pile de poids – 100 % en acier			
5.9.11	Rembourrage de couleur noire, à couture double avec nylon haute résistance			
5.9.12	Plaques d'instruction avec photos sur chaque appareil pour en expliquer l'utilisation efficace et sûre			

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.9.13	Dispositif supplémentaire réglable de 2,27 kg (5 lb) sur les poids inclus avec chaque appareil d'empilage à charge guidée			

5.10 Flexion des jambes en position assise (quantité : deux chacun)

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.10.1	Pile d'au moins 113 kg (205 lb) avec unités de 2,27 kg (5 lb)			
5.10.2	Dossier et appui-cuisse réglables			
5.10.3	Poignées			
5.10.4	Manchon fixe			
5.10.5	Ajustement de l'amplitude du mouvement			
5.10.6	Goupilles à charges guidées fixées à la pile de poids			
5.10.7	Cadres structurels en acier de calibre 11, au minimum			
5.10.8	recouverts de peinture en poudre de couleur gris foncé			
5.10.9	boulons de catégorie 5 CSA, au minimum			
5.10.10	Câbles d'appareil d'empilage à charge guidée de grande qualité, catégorie commerciale, enduits de nylon			
5.10.11	Pile de poids – 100 % en acier			

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.10.12	Rembourrage de couleur noire, à couture double avec nylon haute résistance			
5.10.13	Plaques d'instruction avec photos sur chaque appareil pour en expliquer l'utilisation efficace et sûre			
5.10.14	Dispositif supplémentaire réglable de 2,27 kg (5 lb) sur les poids inclus avec chaque appareil d'empilage à charge guidée			

5.11 Développé des jambes (quantité : deux chacun)

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.11.1	Amplitude du mouvement adaptable			
5.11.2	Dossier entièrement réglable qui permet de faire de l'exercice en position couchée ou assise			
5.11.3	Supports de pied en caoutchouc pour monter sur l'appareil et en descendre			
5.11.4	Pile d'au moins 186 kg (410 lb) avec unités de 2,27 kg (5 lb)			
5.11.5	Dossier réglable			
5.11.6	Poignées de stabilité			
5.11.7	Goupilles à charges guidées fixées à la pile de poids			
5.11.8	Cadres structurels en acier de calibre 11, au minimum			

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.11.9	recouverts de peinture en poudre de couleur gris foncé			
5.11.10	boulons de catégorie 5 CSA, au minimum			
5.11.11	Câbles d'appareil d'empilage à charge guidée de grande qualité, catégorie commerciale, enduits de nylon			
5.11.12	Pile de poids – 100 % en acier			
5.11.13	Rembourrage de couleur noire, à couture double avec nylon haute résistance			
5.11.14	Plaques d'instruction avec photos sur chaque appareil pour en expliquer l'utilisation efficace et sûre			
5.11.15	Dispositif supplémentaire réglable de 2,27 kg (5 lb) sur les poids inclus avec chaque appareil d'empilage à charge guidée			

5.12 Appareil à charge libre de développé des jambes (quantité : deux chacun)

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.12.1	Charge maximale de 694 kg (1 530 lb)			
5.12.2	Mécanisme de rangement			
5.12.3	Coussinet dorsal réglable			

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.12.4	Poignées et support de pieds avec caoutchouc			
5.12.5	Cadres structurels en acier de calibre 11, au minimum			
5.12.6	recouverts de peinture en poudre de couleur gris foncé			
5.12.7	boulons de catégorie 5 CSA, au minimum			
5.12.8	Rembourrage de couleur noire, à couture double avec nylon haute résistance			

5.13 Presse inclinée à charge libre (quantité : un chacun)

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.13.1	Au moins quatre supports de poids pour le rangement			
5.13.2	Cran de sûreté réglable et poignées avec caoutchouc			
5.13.3	Cadres structurels en acier de calibre 11, au minimum			
5.13.4	recouverts de peinture en poudre de couleur gris foncé			
5.13.5	boulons de catégorie 5 CSA, au minimum			
5.13.6	Rembourrage de couleur noire, à couture double avec nylon haute résistance			

5.14 Machine Smith droite (quantité : deux chacun)

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.14.1	Tiges de guidage en acier solide de 1 po (2,5 cm) avec fini de chrome dur permettant d'éliminer les vibrations et le vacillement			
5.14.2	Au moins 6 supports de plaque pour le rangement			
5.14.3	Barre d'essai olympique d'au moins 680 kg (1 500 lb)			
5.14.4	Barre d'haltères moletée avec motif pour une meilleure prise			
5.14.5	Cadres structurels en acier de calibre 11, au minimum			
5.14.6	recouverts de peinture en poudre de couleur gris foncé			
5.14.7	boulons de catégorie 5 CSA, au minimum			

5.15 Appareil d'extension des mollets à charge guidée (quantité : deux chacun)

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.15.1	Appui-cuisse réglable			
5.15.2	Au moins quatre supports de poids pour le rangement			
5.15.3	Rembourrage de couleur noire, à couture double avec nylon haute résistance			
5.15.4	Cadres structurels en acier de calibre 11, au minimum			
5.15.5	recouverts de peinture en poudre de couleur gris foncé			
5.15.6	boulons de catégorie 5 CSA, au minimum			

5.16 Appareil et élévation des jambes aux barres parallèles (quantité : deux chacun)

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.16.1	Barres parallèles de 3,80 cm (1,5 po) pour un confort et une sécurité idéaux			
5.16.2	Poignées multiples pour les tractions à la barre fixe			
5.16.3	Coussinets d'avant-bras en angle			
5.16.4	Dossier rembourré			
5.16.5	Poignées avec caoutchouc			
5.16.6	Cadres structurels en acier de calibre 11, au minimum			
5.16.7	recouverts de peinture en poudre de couleur gris foncé			
5.16.8	boulons de catégorie 5 CSA, au minimum			
5.16.9	Rembourrage de couleur noire, à couture double avec nylon haute résistance			

5.17 Appareil d'hyperextension incliné (quantité : deux chacun)

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.17.1	Appui-cuisse à angle			
5.17.2	Inclinaison et profondeur réglables			
5.17.3	Cadres structurels en acier de calibre 11, au minimum			
5.17.4	recouverts de peinture en poudre de couleur gris foncé			
5.17.5	boulons de catégorie 5 CSA, au minimum			

5.17.6	Rembourrage de couleur noire, à couture double avec nylon haute résistance			
--------	--	--	--	--

5.18 Banc de redressement assis réglable (quantité : deux chacun)

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.18.1	Poignée facilitant l'entrée et la sortie			
5.18.2	Plage d'angles minimale de -35 à -50 degrés			
5.18.3	Cadres structurels en acier de calibre 11, au minimum			
5.18.4	recouverts de peinture en poudre de couleur gris foncé			
5.18.5	boulons de catégorie 5 CSA, au minimum			
5.18.6	Rembourrage de couleur noire, à couture double avec nylon haute résistance			

5.19 Banc réglable (quantité : 6 chacun)

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.19.1	Dossier ajustable à au moins cinq positions différentes à partir de la position à plat à la position verticale			
5.19.2	Siège réglable			
5.19.3	Avec roues			
5.19.4	Cadres structurels en acier de calibre 11, au minimum			
5.19.5	recouverts de peinture en poudre de couleur gris foncé			
5.19.6	boulons de catégorie 5 CSA, au minimum			
5.19.7	Rembourrage de couleur noire, à couture double avec nylon haute résistance			

5.20 Banc décliné réglable (quantité : deux chacun)

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.20.1	Inclinaison d'au moins -15 à -25 degrés			
5.20.2	Avec roues			
5.20.3	Cadres structurels en acier de calibre 11, au minimum			
5.20.4	recouverts de peinture en poudre de couleur gris foncé			
5.20.5	boulons de catégorie 5 CSA, au minimum			
5.20.6	Rembourrage de couleur noire, à couture double avec nylon haute résistance			

5.21 Banc plat (quantité : deux chacun)

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.21.1	Largeur minimale de 74 cm (29 po) et maximale de 79 cm (31 po)			
5.21.2	Longueur minimale de 124 cm (49 po) et maximale de 135 cm (53 po)			
5.21.3	Hauteur minimale de 39 cm (15,5 po) et maximale de 44 cm (17,5 po)			
5.21.4	Coussinet en mousse haute densité			
5.21.5	Cadres structurels en acier de calibre 11, au minimum			
5.21.6	recouverts de peinture en poudre de couleur gris foncé			
5.21.7	Rembourrage de couleur noire, à couture double avec nylon haute résistance			

5.22 Appareil pour triceps avec support pour barres d'haltères (quantité : un chacun)

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.22.1	Largeur minimale de 74 cm (29 po) et maximale de 79 cm (31 po)			
5.22.2	Longueur minimale de 140 cm (55 po) et maximale de 150 cm (59 po)			
5.22.3	Hauteur minimale de 44 cm (17,5 po) et maximale de 47 cm (18,5 po)			
5.22.4	Coussinet en mousse haute densité			
5.22.5	Cadres structurels en acier de calibre 11, au minimum			
5.22.6	recouverts de peinture en poudre de couleur gris foncé			
5.22.7	Rembourrage de couleur noire, à couture double avec nylon haute résistance			
5.22.8	boulons de catégorie 5 CSA, au minimum			

5.23 Banc multifonctionnel (quantité : un chacun)

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.23.1	Largeur minimale de 51 cm (20 po) et maximale de 56 cm (22 po)			
5.23.2	Longueur minimale de 56 cm (22 po) et maximale de 61 cm (24 po)			
5.23.3	Hauteur minimale de 34 cm (13,5 po) et maximale de 39 cm (15,5 po)			

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.23.4	Coussinet en mousse haute densité			
5.23.5	Cadres structurels en acier de calibre 11, au minimum			
5.23.6	recouverts de peinture en poudre de couleur gris foncé			
5.23.7	Rembourrage de couleur noire, à couture double avec nylon haute résistance			

5.24 Appareil de flexion des avant-bras sur un plan incliné en position assise (quantité : deux chacun)

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.24.1	Largeur minimale de 112 cm (44 po) et maximale de 122 cm (48 po)			
5.24.2	Hauteur minimale de 102 cm (40 po) et maximale de 112 cm (44 po)			
5.24.3	Longueur minimale de 86 cm (34 po) et maximale de 96 cm (38 po)			
5.24.4	Coussinet en mousse haute densité			
5.24.5	Siège réglable			
5.24.6	Au moins deux supports de poids standard			
5.24.7	Cadres structurels en acier de calibre 11, au minimum			
5.24.8	recouverts de peinture en poudre de couleur gris foncé			
5.24.9	Rembourrage de couleur noire, à couture double avec nylon haute résistance			

5.24.10	boulons de catégorie 5 CSA, au minimum			
---------	---	--	--	--

5.25 Banc olympique plat (quantité : deux chacun)

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.25.1	Largeur minimale de 163 cm (64 po) et maximale de 173 cm (68 po)			
5.25.2	Hauteur minimale de 119 cm (47 po) et maximale de 130 cm (51 po)			
5.25.3	Longueur minimale de 165 cm (65 po) et maximale de 175 cm (69 po)			
5.25.4	Coussinet en mousse haute densité			
5.25.5	Cadres structurels en acier de calibre 11, au minimum			
5.25.6	recouverts de peinture en poudre de couleur gris foncé			
5.25.7	Rembourrage de couleur noire, à couture double avec nylon haute résistance			
5.25.8	Au moins six supports de poids standard			

5.26 Banc olympique incliné (quantité : deux chacun)

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.26.1	Largeur minimale de 163 cm (64 po) et maximale de 173 cm (68 po)			
5.26.2	Hauteur minimale de 140 cm (55 po) et maximale de 150 cm (59 po)			

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.26.3	Longueur minimale de 165 cm (65 po) et maximale de 175 cm (69 po)			
5.26.4	Plage d'angles de 25 à 35 degrés			
5.26.5	Coussinet en mousse haute densité			
5.26.6	Cadres structurels en acier de calibre 11, au minimum			
5.26.7	recouverts de peinture en poudre de couleur gris foncé			
5.26.8	Rembourrage de couleur noire, à couture double avec nylon haute résistance			
5.26.9	Au moins six supports de poids standard			
5.26.10	Siège réglable			

5.27 Banc olympique plat/décliné (quantité : deux chacun)

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.27.1	Largeur minimale de 163 cm (64 po) et maximale de 173 cm (68 po)			
5.27.2	Hauteur minimale de 130 cm (51 po) et maximale de 140 cm (55 po)			
5.27.3	Longueur minimale de 203 cm (80 po) et maximale de 224 cm (88 po)			
5.27.4	Coussinet en mousse haute densité			
5.27.5	Au moins six supports de poids standard			

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.27.6	Cadres structurels en acier de calibre 11, au minimum			
5.27.7	recouverts de peinture en poudre de couleur gris foncé			
5.27.8	Rembourrage de couleur noire, à couture double avec nylon haute résistance			
5.27.9	Siège réglable			

5.28 Support de barre (quantité : un chacun)

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.28.1	Supports de barre olympique standard (2)			
5.28.2	Supports de rangement de poids standard (12)			
5.28.3	Appareil de traction à la barre fixe			
5.28.4	Station de traction à la barre fixe avec poignée fermée			
5.28.5	Appareil de traction à la barre fixe latérale à prise large avec poignée fermée			
5.28.6	Barres d'observateur			
5.28.7	supports de barre à disques en acier de calibre 7, au minimum			
5.28.8	recouverts de peinture en poudre de couleur gris foncé			
5.28.9	boulons de catégorie 5 CSA, au minimum			

5.29 Plateforme olympique avec surface en érable pour soulever des poids (quantité : 7 chacun)

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.29.1	Surface en érable avec rainure et languette d'une largeur de 107 cm (42 po)			
5.29.2	Revêtement de polyuréthane transparent et satiné			
5.29.3	Cadre en acier assurant une durabilité supérieure			

5.30 – Multistation d'au moins douze piles (quantité : un chacun)

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.30.1	Deux stations de traction à la barre fixe sur chaque poutre (deux poutres au total)			
5.30.2	Quatre poulies réglables – Piles d'au moins 86 kg (190 lb) avec unités de 2,27 kg (5 lb)			
5.30.3	Deux poulies doubles unilatérales et réglables – Piles d'au moins 91 kg (200 lb) avec unités de 2,27 kg (5 lb)			
5.30.4	Trois appareils à charge guidée de tirage vertical à la poitrine unilatérale et latérale – Piles d'au moins 102 kg (225 lb) avec unités de 2,27 kg (5 lb)			
5.30.5	Trois rameurs bas unilatéraux – Piles d'au moins 102 kg (225 lb) avec unités de 2,27 kg (5 lb)			
5.30.6	Goupilles à charges guidées fixées à la pile de poids			

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.30.7	Cadres structurels en acier de calibre 11, au minimum			
5.30.8	recouverts de peinture en poudre de couleur gris foncé			
5.30.9	boulons de catégorie 5 CSA, au minimum			
5.30.10	Câbles d'appareil d'empilage à charge guidée de grande qualité, catégorie commerciale, enduits de nylon			
5.30.11	Pile de poids – 100 % en acier			
5.30.12	Dispositif supplémentaire réglable de 2,27 kg (5 lb) sur les poids inclus avec chaque appareil d'empilage à charge guidée			

5.31 – Multistation d'au moins huit piles (quantité : un chacun)

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.31.1	Deux appareils de traction à la barre fixe sur poutre			
5.31.2	Deux poulies réglables – Piles d'au moins 95 kg (210 lb) avec unités de 2,27 kg (5 lb)			
5.31.3	Deux poulies réglables unilatérales – Piles d'au moins 107 kg (235 lb) avec unités de 2,27 kg (5 lb)			
5.31.4	Deux appareils unilatéraux de tirage vertical à la poitrine – Piles d'au moins 107 kg (235 lb) avec unités de 2,27 kg (5 lb)			

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.31.5	Deux appareils de tirage unilatéraux – Piles d'au moins 113 kg (250 lb) avec unités de 2,27 kg (5 lb)			
5.31.6	Goupilles à charges guidées fixées à la pile de poids			
5.31.7	Cadres structurels en acier de calibre 11, au minimum			
5.31.8	recouverts de peinture en poudre de couleur gris foncé			
5.31.9	boulons de catégorie 5 CSA, au minimum			
5.31.10	Câbles d'appareil d'empilage à charge guidée de grande qualité, catégorie commerciale, enduits de nylon			
5.31.11	Pile de poids – 100 % en acier			
5.31.12	Dispositif supplémentaire réglable de 2,27 kg (5 lb) sur les poids inclus avec chaque appareil d'empilage à charge guidée			

5.32 Multi-support (quantité : un chacun)

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.32.1	Doit permettre un mouvement de la barre à la verticale et à l'horizontale			
5.32.2	Machine Smith et support de barre dans un seul appareil			
5.32.3	Plaques d'instructions détaillées			
5.32.4	Accès des deux côtés			
5.32.5	Barre olympique rotative			

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.32.6	Au moins huit supports de plaque olympique pour le rangement			
5.32.7	Protecteur de pieds en caoutchouc			
5.32.8	Cadres structurels en acier de calibre 11, au minimum			
5.32.9	recouverts de peinture en poudre de couleur gris foncé			
5.32.10	boulons de catégorie 5 CSA, au minimum			

5.33 Appareil de développé des pectoraux vertical à charge libre (quantité : deux chacun)

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.33.1	Siège réglable			
5.33.2	Bras à mouvement indépendant et mouvements de développé			
5.33.3	Multiplés positions des mains et mouvement de bras convergeant			
5.33.4	Grandes poignées			
5.33.5	Au moins deux supports de poids pour le rangement			
5.33.6	Cadres structurels en acier de calibre 11, au minimum			
5.33.7	recouverts de peinture en poudre de couleur gris foncé			
5.33.8	boulons de catégorie 5 CSA, au minimum			
5.33.9	Rembourrage de couleur noire, à couture double avec nylon haute résistance			

5.34 Appareil de tirage vertical à la poitrine à charge libre (quantité : un chacun)

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.34.1	Siège réglable			
5.34.2	Poignées de tirage vertical rotatives			
5.34.3	Bras de mouvement indépendants et mouvements de développé			
5.34.4	Multiples positions des mains et mouvement des bras convergeant			
5.34.5	Grandes poignées			
5.34.6	Rangement des poids intégré avec barres de petit diamètre facilitant le retrait et la remise en			
5.34.7	place des plaques de poids avec au moins deux supports			
5.34.8	Cadres structurels en acier de calibre 11, au minimum			
5.34.9	recouverts de peinture en poudre de couleur gris foncé			
5.34.10	boulons de catégorie 5 CSA, au minimum			
5.34.11	Rembourrage de couleur noire, à couture double avec nylon haute résistance			

5.35 Appareil de développé des épaules à charge libre (quantité : deux chacun)

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.35.1	Siège réglable			
5.35.2	Bras de mouvement indépendants et mouvements de développé			
5.35.3	Multiples positions des mains et mouvement des bras convergeant			

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.35.4	Grandes poignées			
5.35.5	Rangement des poids intégré avec barres de petit diamètre facilitant le retrait et la remise en			
5.35.6	place des plaques de poids avec au moins deux supports			
5.35.7	Cadres structurels en acier de calibre 11, au minimum			
5.35.8	recouverts de peinture en poudre de couleur gris foncé			
5.35.9	boulons de catégorie 5 CSA, au minimum			
5.35.10	Rembourrage de couleur noire, à couture double avec nylon haute résistance			

5.36 Appareil de tirage en T (quantité : un chacun)

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.36.1	Multiplés poignées pour une prise étroite, neutre et large			
5.36.2	Au moins deux supports de poids standard			
5.36.3	Cadres structurels en acier de calibre 11, au minimum			
5.36.4	recouverts de peinture en poudre de couleur gris foncé			
5.36.5	boulons de catégorie 5 CSA, au minimum			
5.36.6	Rembourrage de couleur noire, à couture double avec nylon haute résistance			

5.37 Support pour barres d'haltères (quantité : un chacun)

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
--------	----------------------------------	----------	--------------	--------------------

5.37.1	Au moins huit barres droites			
5.37.2	Structure de support en polymère ou en caoutchouc			
5.37.3	Cadres structurels en acier de calibre 11, au minimum			

5.38 Barres d'haltères en uréthane, ensemble de 11 à 52 kg (25 à 115 lb) en unités de 4,5 kg (10 lb) (quantité : 2 ensembles)

Numéro	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non conforme	Description/Renvoi
5.38.1	Plaques enduites d'uréthane			
5.38.2	Barres droites			
5.38.3	Barres en acier solide avec fini en chrome dur			
5.38.4	Barres moletées			

6. CONTRAINTES

En raison des exigences de sécurité du gymnase de l'arsenal, l'entretien doit se faire au gymnase Naden. Le personnel du MDN s'occupera de transporter tout équipement à réparer ou à entretenir suivant la garantie du gymnase de l'arsenal au gymnase Naden. L'équipement doit être livré du lundi au vendredi de 8 h à 15 h 30, sauf si un autre moment a été accepté avant la livraison.

7. SOUTIEN AUX CLIENTS

Le MDN veillera à ce qu'un espace adéquat soit disponible pour l'équipement.

8. LIVRAISON

Le matériel doit être livré avant le 30 mars 2017. L'entrepreneur doit communiquer avec le responsable de projet au moins cinq jours ouvrables avant la livraison. Le responsable remettra l'entrepreneur la liste détaillée de l'équipement à livrer aux deux gymnases et prendra les dispositions nécessaires pour qu'un accompagnateur soit sur place lors de la livraison au gymnase de l'arsenal. Le fournisseur aura pour tâche de décharger et d'assembler l'équipement.

9. ADRESSE DE LIVRAISON

Centre sportif de Naden, bâtiment N88
Base des Forces canadiennes Esquimalt
1270 Woodway Road
Victoria (Colombie-Britannique) V9A 7N2

Gymnase de l'arsenal, bâtiment D22
Base des Forces canadiennes Esquimalt
825 Admirals Road
Victoria (Colombie-Britannique) V9A 2P1

N° de l'invitation - Solicitation No.
W2B03-176733
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W2B03-176733

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
VIC-6-39116

Id de l'acheteur - Buyer ID
Vic123
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Annexe B

Établissement des prix

Les soumissionnaires doivent remettre leur soumission financière en utilisant le tableau d'évaluation financière fourni à la présente annexe. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

Les soumissionnaires doivent fournir des prix pour tous les articles l'Annexe. Une soumission calculant seulement une portion de l'exigence précisée dans le tableau d'évaluation financière sera déclarée non recevable et ne fera l'objet d'aucun examen ultérieur dans le cadre du processus.

Les prix unitaires fermes sont libellés en dollars canadiens, la taxe sur les produits et services (TPS) sont exclues, livraison DDP rendus droits acquittés selon les Incoterms 2000 à l'adresse de destination précisée, et les droits de douane et les taxes d'accises sont inclus.

Les prix unitaires fermes devront comprendre la totalité de toutes les dépenses directes et indirectes engagées dans l'exécution des travaux, y compris : main d'œuvre, avantages sociaux, supervision, outillage, équipement, matériaux, pièces, manuels, déplacement, subsistance, transport, rapports, administration et autres frais généraux, bénéfiques, droits connexes et autres dépenses parallèles supportées par le fournisseur telles que les frais supplémentaires et de transport.

Aucun autre frais ne seront acceptés.

Article	Description	Unité de distribution	Quantité	Prix unitaire (taxes non comprises)	Prix calculé (quantité X prix unitaire)
5.2	Garantie	un chacun	1		
5.3	Appareil à charge guidée de développé des pectoraux en position assise	un chacun	1		
5.4	Appareil de développé des épaules	un chacun	2		
5.5	Appareil d'écarté couché et de musculation des deltoïdes	un chacun	2		
5.6	Appareil d'extension des bras aux barres parallèles	un chacun	2		
5.7	Appareil de tirage divergent	un chacun	2		
5.8	Extension et flexion des jambes	un chacun	2		
5.9	Extension des jambes	un chacun	2		
5.10	Flexion des jambes en position assise	un chacun	2		
5.11	Développé des jambes	un chacun	2		
5.12	Appareil à charge libre de développé des jambes	un chacun	2		
5.13	Presse inclinée à charge libre	un chacun	1		
5.14	Machine Smith droite	un chacun	2		

Article	Description	Unité de distribution	Quantité	Prix unitaire (taxes non comprises)	Prix calculé (quantité X prix unitaire)
5.15	Appareil d'extension des mollets à charge guidée	un chacun	2		
5.16	Appareil et élévation des jambes aux barres parallèles	un chacun	2		
5.17	Appareil d'hyperextension incliné	un chacun	2		
5.18	Banc de redressement assis réglable	un chacun	2		
5.19	Banc réglable	un chacun	6		
5.20	Banc décliné réglable	un chacun	2		
5.21	Banc plat	un chacun	2		
5.22	Appareil pour triceps avec support pour barres d'haltères	un chacun	1		
5.23	Banc multifonctionnel	un chacun	1		
5.24	Appareil de flexion des avant-bras sur un plan incliné en position assise	un chacun	2		
5.25	Banc olympique plat	un chacun	2		
5.26	Banc olympique incliné	un chacun	2		
5.27	Banc olympique plat/décliné	un chacun	2		
5.28	Support de barre	un chacun	1		
5.29	Plateforme olympique avec surface en érable pour soulever des poids	un chacun	7		

N° de l'invitation - Solicitation No.
W2B03-176733
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W2B03-176733

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
VIC-6-39116

Id de l'acheteur - Buyer ID
Vic123
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Article	Description	Unité de distribution	Quantité	Prix unitaire (taxes non comprises)	Prix calculé (quantité X prix unitaire)
5.30	Multistation d'au moins douze piles	un chacun	1		
5.31	Multistation d'au moins huit piles	un chacun	1		
5.32	Multi-support	un chacun	1		
5.33	Appareil de développé des pectoraux vertical à charge libre	un chacun	2		
5.34	Appareil de tirage vertical à la poitrine à charge libre	un chacun	1		
5.35	Appareil de développé des épaules à charge libre	un chacun	2		
5.36	Appareil de tirage en T	un chacun	1		
5.37	Support pour barres d'haltères	un chacun	2		
5.38	5.38 Barres d'haltères en uréthane, ensemble de 11 à 52 kg (25 à 115 lb) en unités de 4,5 kg (10 lb)	un chacun	2		
Prix total évalué DDP Victoria BC, GST/HST supplémentaire (Total articles 5.2 – 5.38)					\$
TPS (5%)					\$
Prix total évalué					\$

N° de l'invitation - Solicitation No.
W2B03-176733
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W2B03-176733

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
VIC-6-39116

Id de l'acheteur - Buyer ID
Vic123
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE C de la PARTIE 3 de la DEMANDE DE SOUMISSIONS

INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Le soumissionnaire accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- Carte d'achat VISA ;
- Carte d'achat MasterCard ;
- Dépôt direct (national et international) ;
- Échange de données informatisées (EDI) ;
- Virement télégraphique (international seulement) ;
- Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)